Ils ont pris d'assaut les rues algériennes

Les trottoirs squattés par les «parkingueurs»

Page 4

Marché obligataire

La Cosob propose l'ouverture aux investisseurs étrangers

Page 5

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3491 - Mercredi 18 février 2015 – Prix : 10 DA

Le Brent termine à 61,84 dollars le baril

Le pétrole continue de se stabiliser

Page 5

Divergences entre les Maliens sur l'accord de paix

L'Algérie avertit sur les risques terroristes

Page 3

Toutes les interventions étrangères ne se valent peut-être pas

Par Mohamed Habili

L'exécution barbare des 21 Egyptiens coptes par ce qui s'est appelé Daech en Libye constitue un tournant dans la crise libyenne. D'autant que quelques heures seulement avant que cette horreur n'ait lieu le gouvernement italien avait assez fait entendre qu'il n'accepterait pas que tout ou partie de ce pays, autant dire un voisin, devienne une base terroriste la menaçant directement, elle en même temps d'ailleurs que toute l'Europe. La riposte égyptienne a été immédiate, mais ambiguë, en ce sens qu'on ne sait pas comment la prendre, comme un acte de représailles isolé ou comme une entrée en guerre irréversible. Un commentateur égyptien a bien exprimé la chose en disant qu'en réalité elle était plus qu'une vengeance ponctuelle et moins que l'amorce d'une intervention durable. Il semble qu'il ait surtout voulu dire qu'elle était en tout état de cause d'une autre portée que les opérations déjà accomplies par l'aviation égyptienne contre les milices islamistes. L'Egypte et les Emirats arabes unis aident militairement l'armée libyenne dans la guerre qui l'oppose à Fajr libya, le bras armé du gouvernement de Tripoli. Mais à la différence des Emirats, l'Egypte a des centaines de milliers (on parle d'un demi-million) de ses ressortissants travaillant en Libye, à qui elle doit protection.

Suite en page 3

Le Cnapest a poursuivi hier son débrayage

La grève passe de «reconductible» à «illimitée»

Après avoir déclaré une grève d'une journée reconductible lundi, le Cnapest a toutefois poursuivi son mouvement hier. Ce qui est plutôt, selon le ministère de l'Education, une grève illimitée non déclarée.

Le syndicat a en effet poursuivi hier son action pour le second jour et le ministère de l'Education n'a pas tardé à s'exprimer sur cette nuance dans la nature de la grève.

C'est ce qui a été déclaré par l'inspecteur général au ministère hier sur les ondes de la Radio Chaîne 3.

Lire page 2

Distribution du carburant

La crise chronique enfin terminée ?

Page 4

Arts et traditions

Les Constantinois subjugués par les danses du M'zab

Page 13

Grève de l'éducation

Suivi mitigé à l'ouest du pays

UN SUIVI faible et mitigé a été enregistré mardi, au deuxième jour de l'appel à la grève du Cnapest, dans la région ouest du pays, a-t-on constaté.

La grève a été très peu suivie selon les constats à Oran, Mostaganem, Tlemcen, Tiaret ou encore à Mascara et Aïn Témouchent.

A Oran, le Cnapest a indiqué que 170 enseignants de 18 lycées sur 3 062 ont répondu à l'appel de la grève à la deuxième journée, soit un peu plus de 4 pour cent.

A Ain Témouchent, le deuxième jour de grève des enseignants du CNAPEST a enregistré un taux de suivi légèrement inférieur à celui du lundi, soit 11,96 pc contre 12,75% la veille, selon la direction de l'éducation, soit 561 enseignants grévistes sur un total de 4.690.

C'est le cycle du secondaire qui a enregistré le plus grand nombre de grévistes avec 410 enseignants sur 31, soit un taux de 42,29%, suivi du moyen avec 83 sur 1.735 et du primaire avec 68 sur 1.924, selon un point de la situation de la Direction de l'éducation de wilaya remis à l'APS.

En revanche, le taux de suivi de la grève a connu une légère augmentation dans la wilaya de Tlemcen, passant de 4,94% lundi à 8,02% mardi, selon la direction de l'éducation. Quelque 881 enseignants sur un total de 10 979 ont répondu à l'appel de la grève. Le mouvement a touché trois établissements primaires, deux CEM et 51 lycées.

Dans la wilaya de Tissemsilt, la Direction de l'éducation a signalé que le taux de suivi de la grève ne dépassait pas 4,38%, soit 285 grévistes. Mais selon le Cnapest, le taux de suivi a été de 80% dans le cycle moyen (107 enseignants) et 65% dans le cycle secondaire (325 enseignants).

Même situation dans la wilaya de Mostaganem où les établissements scolaires ont presque tous fonctionné normalement. Selon la direction de l'éducation, le taux de suivi de la grève est descendu de 2,14% lundi à 1,02% mardi.

Quant à la wilaya de Tiaret, le taux de suivi de la grève n'a pas dépassé 2,47%, selon la direction de l'éducation. Pour le Cnapest, le taux variait entre 40 et 85% parmi les membres du syndicat.

Kamel O.

Le Cnapest a poursuivi hier son débrayage

La grève passe de «reconductible» à illimitée

Après avoir déclaré une grève d'une journée reconductible lundi, le Cnapest a toutefois poursuivi son mouvement hier. Ce qui est plutôt, selon le ministère de l'Education, une illimitée non déclarée.

Ph/Le Jour

Par Yasmine Ayadi

L'appel à une journée de protestation reconductible lancé par le Conseil national des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) ce lundi se transforme soudain en une grève illimitée. Le syndicat en grève a en effet poursuivi hier sa grève pour le second jour et le ministère de l'Education n'a pas tardé à s'exprimer sur cette nuance dans la nature de la grève. C'est ce qui a été déclaré par l'inspecteur général au ministère Mesguem Medjadi hier sur les ondes de la Radio Chaîne 3. D'après ce responsable le *«Cnapest a déclaré une grève renouvelée chaque jour. A mon sens c'est une grève illimitée non déclarée. Donc, je pense qu'il y a un manque de transparence dans cette déclaration»*. De son côté, l'initiateur de débrayage se réjouit de l'adhésion des travailleurs à son mouvement. Les tentatives de la tutelle de désamorcer la situation du vent de contestation qui souffle sur son secteur n'ont pas apporté leurs fruits puisque la paralysie et les menaces de reprendre d'autres grèves sont aussi brandies par l'intersyndicale de l'éducation. Un suivi mitigé a été enregistré hier pour la protestation du Cnapest . A l'ouest du pays, la grève a été très peu suivie, selon le constat des correspondants de presse. Que ce soit à Oran, Mostaganem, Tlemcen, Relizane ou encore à Mascara, Aïn Témouchent, Saïda, Sidi Bel-Abbès, le mot d'ordre de grève a connu un suivi *«faible»* à *«mitigé»*. Dans certains établissements, les élèves ont rebroussé chemin devant le refus de leurs enseignants à assurer les cours, alors que dans d'autres lycées, des enseignants ont assuré normalement leurs séances contrairement à certains de leurs collègues qui ont débrayé. La grève s'est par ailleurs poursuivie à son deuxième jour, dans certains établissements éducatifs de la wilaya de Ouargla. Certains enseignants n'ont pas assuré leurs cours dans les établissements du chef-lieu de wilaya, à l'instar des lycées Si Chérif Ali-Mellah, M'barek El-Mili ou El-Khawarizmi, où des taux de suivi mitigé ont été constatés, au moment où plusieurs autres sont entrés en classe et ont dispensé normalement leurs cours. La Direction de l'éducation de la wilaya fait état, dans un premier point de situation de la journée, de 357 grévistes dans 31 établissements, parmi un effectif de 5 763 travailleurs (enseignants et administratifs), soit un taux de suivi de 6,19 %, en léger recul (6,37 %) par rapport à la journée de lundi. Dans le centre du pays, le deuxième jour de la grève reconductible déclenchée par le Cnapest a connu une adhésion mitigée d'un cycle scolaire à un autre. A Blida, le débrayage a été suivi de manière mitigée, les élèves ayant, dans certains établissements, eu cours, à l'image de l'école primaire Hessamnia Hamid et celle des garçons de Zaâbana, au centre-ville. Selon le directeur de l'éducation, le fonctionnement a été assuré à *«100 % des écoles primaires»* sur les 4 040 enseignants du moyen, 139 n'ont pas rejoint leurs classes, soit un taux de 3 %. Dans les lycées, le mouvement a été davantage suivi, puisque sur les 2 683 professeurs affectés au cycle secondaire, 838 sont en grève, soit un taux de 31 %, selon ce responsable qui a précisé que le taux de suivi global est de 8,86 %. En ce qui concerne les revendications des syndicats, Mesguem Medjadi , dira que *«la prime du Sud relève de plusieurs secteurs et ne relève pas uniquement de l'éducation, mais n'empêche, la ministre prend les dispositions pour reposer cette question à qui de droit»*. A propos de la réunion d'aujourd'hui qui regroupera les syndicats et le ministère de l'Education, le même responsable dira : *«Nous allons demander aux responsables des syndicats de nous proposer des représentants pour amorcer la réflexion sur la procédure à développer pour recouvrir le statut.»*

Y. A.

Cnapest-élargi à Béjaïa

«Le taux de suivi est plus important que le premier jour»

«La mobilisation enregistrée aujourd'hui est plus importante que le premier jour», nous indiquait hier le coordinateur du bureau de wilaya du conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest-élargi). Et d'ajouter: *«la suspension ou la poursuite de la grève dépendra uniquement des résultats de la réunion prévue aujourd'hui avec des responsables de la tutelle à Alger»*. Le taux de suivi de la grève, selon notre interlocuteur *«est plus important que le premier jour»*. Il est de *«91% dans le secondaire, 64% dans le moyen et 51% dans le primaire»*. Pour Zenati, 194 écoles primaires sont en grève et 04 CEM ont rejoint la grève cette deuxième journée. Pour sa part, *«la cellule de communication de la direction de l'éducation avance par la voix de l'un de ses responsables un taux de suivi de 60% dans le secondaire, 22 % dans le moyen et 06 % dans le primaire»*. Des scores un peu plus élevés que la première journée, faut-le le noter. Pour rappel, le Cnapest réclame un bon nombre de revendications d'ordre socio-professionnel et socio-économique allant de la promotion à l'augmentation des salaires en passant par le logement, la médecine du travail, la baisse des années de travail pour le départ à la retraite, etc.. Il estime que les engagements pris et cosignés dans le PV lors des réunions antérieures *«n'ont pas été appliqués par la tutelle»*. *«Ces engagements concernent la correction et la réparation des irrégularités contenues dans le statut particulier de l'éducation»*, nous dit Zenati.

Hocine C.

Divergences entre les Maliens sur l'accord de paix

L'Algérie avertit sur les risques terroristes

Le 5e round du dialogue intermalien inclusif s'est poursuivi hier à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Phs/DR

Par Nacera Chennafi

Cette cinquième phase de négociations maliennes intervient dans un contexte régional difficile marqué par la poursuite des hostilités au Mali et l'aggravation de la situation sécuritaire en Libye maintenant qu'on parle d'une intense activité de ce qui est appelé «Daech». Avec ces données, les Maliens sont tenus d'arriver en urgence à une solution au conflit malien.

Dans ce contexte, l'Algérie qui joue le rôle de la médiation dans ce dialogue inter-malien tire la sonnette d'alarme sur les risques de la menace terroriste sur la région, si les «*frères maliens*» ne s'accordent pas sur un accord du paix.

A ce propos, le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a appelé lundi à Alger les différentes parties impliquées dans le dialogue intermalien à faire du processus d'Alger une «*pédagogie de paix et de réconciliation nationale*» pour parvenir à un accord de paix et vaincre par là même le terrorisme.

Pour M. Lamamra, le règlement de manière pacifique de la situation au Mali, exige «*impérativement que les protagonistes soient animés d'un esprit de responsabilité à toute épreuve et soient prêts à réaliser des compromis qui donnent le sentiment d'avoir renoncé à une partie de soi-même*», faisant observer que la position de «*tout ou rien*» ne peut être que «*stérile*» quant à l'aboutissement d'un accord de paix.

Il a ainsi averti qu'avec un accord de paix, «*c'est le terrorisme qui sera perdant et en l'absence de cet accord c'est le terrorisme qui continuera à marquer des points et à menacer la sécurité dans la région*», réitérant de ce fait la «*nécessité de combattre le terrorisme par tous les moyens légitimes*».

Pour leur part, les groupes politico-militaires du nord du Mali ont réaffirmé lors du 5e round du dialogue intermalien inclusif, leur engagement à travailler davantage pour parvenir à la paix. A ce propos, le chef de la délégation des mouvements signataires de la Plateforme d'Alger du 14 juin 2014, Harouna Touré, a estimé que ce nouveau round de négociations est un «*tournant décisif*», affirmant que les mouvements sont prêts à assumer leur «*responsabilité avec courage*».

Selon lui, la seule et meilleure voie pour mettre fin à la crise au Mali est celle d'«*un accord politique global et inclusif*». Dans ce sillage, il a appelé les parties impliquées dans le processus du dialogue à «*faire preuve de sérieux*».

De son côté, le haut responsable de l'Union africaine (UA) pour le Mali et la région du Sahel, Pierre Buyoya, a souligné l'engagement de l'organisation panafricaine à «*accompagner les Maliens dans le chemin de la paix*».

Evoquant les tensions et les désaccords entre les parties, le haut responsable africain a insisté sur le fait qu'«*un accord de paix exige du courage*». «*La paix se fait par la volonté politique des parties*» et «*la médiation n'est là que pour y contribuer*», a-t-il ajouté, appelant à «*aller tout droit vers un accord*».

Le représentant de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a, quant à lui, mis en exergue la nécessité d'un accord qui fera office d'«*instrument pour construire une paix durable*».

Le 5e round du dialogue intermalien inclusif a débuté lundi à Alger réunissant le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Les négociations entre les différentes parties maliennes avaient débuté au mois de juillet 2014 et ces mêmes parties avaient pris l'engagement de parvenir à un accord de paix conformément à la feuille de route signée lors de ce 1er round.

N. C.

Conjoncture

Baisse de l'indice de confiance des chefs d'entreprises

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie a enregistré, au cours du premier mois de l'année 2015, une légère baisse de l'ordre d'un (1) point, comparativement au mois de décembre dernier, indique l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

L'ensemble des secteurs d'activité économique, à l'exception de celui des services, ont enregistré durant janvier, comparativement au mois de décembre, un ralentissement de leurs activités, ajoute le FCE.

Le baromètre de confiance, calculé sur la base des perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie.

Ce niveau s'est traduit par la baisse de 4 points des indices du secteur des industries et celui du BTPH.

Par contre, pour le secteur des services, le regain d'activité en ce même mois s'est traduit par un indice en hausse de 2 points par rapport à décembre 2014.

La baisse de l'indice de confiance global (tous secteurs économiques confondus) de 5 points en décembre par rapport à novembre mais de 1 point seulement en janvier par rapport à décembre, d'une part, et celle de l'indice sur l'évolution du climat économique général qui a été de 2 points en décembre et de 1 point seulement en janvier, d'autre part, «*sont les signes d'un ralentissement de la dégradation et laisse espérer pour les prochains mois un retournement de tendance*».

L'amélioration attendue est corroborée par les réponses optimistes des chefs d'entreprises portant respectivement sur la tendance du niveau de la production de l'entreprise pour les 3 prochains mois de l'évolution du niveau de l'emploi.

Hani Y.

LA QUESTION DU JOUR

Toutes les interventions étrangères ne se valent peut-être pas

Suite de la page une

Cela dit, il y a maintenant bien des mois qu'il est apparu clairement qu'il n'y a pas d'issue politique à la crise libyenne, ni même miliaire et qui soit purement libyenne. C'est ce même temps perdu à en chercher une envers et contre tout qui a été mis à profit par les extrémistes libyens pour se renforcer et avancer dans l'entreprise consistant à créer leur propre Etat, en coordination étroite avec le califat de Mossoul. L'Algérie a exprimé son indignation devant le massacre perpétré contre des ressortissants égyptiens, mais aussi sa réserve envers la riposte égyptienne. Elle tient mordicus à la solution politique au conflit libyen. On peut toutefois se demander quelle aurait été sa réaction si les 21 décapités avaient été des Algériens. Aurait-elle continué à faire montre de la même neutralité envers les deux camps en présence en Libye ? Ce n'est pas évident, parce qu'il aura fallu alors compter avec l'émotion soulevée par l'acte barbare dans l'opinion nationale, et qui probablement n'aurait pas été moindre que celle manifestée par le peuple égyptien meurtri dans sa chair. La décapitation de plusieurs personnes, effectuée qui plus est dans une mise en scène étudiée pour inspirer l'horreur, est en lui-même un acte de guerre. L'Egypte n'aurait pas été l'Egypte si elle n'avait pas réagi comme elle l'a fait. Or rien ne dit que confrontée à une situation similaire, l'Algérie aurait réagi tout à fait différemment. Pour autant, cela n'implique pas qu'elle doive changer d'opinion s'agissant de la crise libyenne. Son refus d'une intervention étrangère indépendamment de l'évolution de la crise libyenne ne lui est pas propre, puisqu'elle le partage avec la Tunisie. Il est juste, puisque d'une part il est conforme à ses principes en matière de politique extérieure, et que de l'autre on sait maintenant sur l'exemple même de la Libye ce que l'intervention étrangère entraîne comme conséquences sur la stabilité d'un pays. Seulement, toutes les interventions ne se valent pas. Il fallait rejeter celle qui avait été faite pour renverser le régime de Kaddafi parce qu'elle était pure ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Celle dont il est question aujourd'hui, et qui d'ailleurs est loin de s'être précisée dans ses formes et ses objectifs, pourrait n'avoir d'autre visée que de rétablir la Libye dans son unité et dans la paix.

M. H.

Ils ont pris d'assaut les rues algériennes

Les trottoirs squattés par les «parkingueurs»

Ils sourient, parfois ils menacent, ils guident l'automobiliste, ce n'est évidemment pas pour rien, il y a toujours un prix à payer, 30 DA voire même 100 DA dans les quartiers chics.

Par S. H.

Après les tables de cigarettes au début des années 1980, les parkings sauvages s'installent dans la durée et les pratiques «*informelles*» sont devenues par la force des choses un décor désolant dans les rues algériennes. Les automobilistes se plaignent de ce phénomène qui est devenu courant ces dernières années, ils subissent un véritable diktat que leur imposent des jeunes dits gardiens de parkings à chaque coin de rue. Il suffit juste de faire un arrêt pour que les jeunes de tel ou tel quartier entourent l'automobile, c'est une course à la pêche, à qui récoltera le plus de clients. Ils sourient, parfois ils menacent, ils guident l'automobiliste, ce n'est évidemment pas pour rien, il y a toujours un prix à payer, 30 DA voire même 100 DA dans les quartiers chics notamment, Hydra, Ben Aknoun, El Biar…

«*Le problème des parkingeurs est l'aboutissement de l'ingérence de l'Etat et répond à une réelle demande non satisfaite par les pouvoirs publics : Manque criant de parkings dans les villes, de places de stationnement, interdiction de stationnement dans beaucoup de boulevards et de rues de la capitale et de grandes villes à cause de mesures inefficientes*», a affirmé Omar un jeune homme ayant l'habitude de galérer avec ces parkingeurs informels.

Une jeune femme nous confie: «*parfois même si je reste dans la voiture quelques minutes ça me coûte cent dinars*».

Quant aux jeunes gardiens de parkings qui jurent d'avoir une bonne intention en surveillant les voitures, en parallèle, ils disent que cette activité leur permet gagner leur vie. Un parkingueur informel gagne plus qu'un fonctionnaire, 30 000 DA par mois.

PH/DR

Cette situation ne cesse de prendre de l'ampleur chaque jour en Algérie, les parkingueurs devenant de plus en plus gourmands et de plus en plus menaçants au cas où l'automobiliste refuse de payer le prix du stationnement. Cette anarchie à grande échelle inquiète de plus en plus le citoyen qui ne sait plus quelle attitude adopter. Les citoyens estiment qu'il faut trouver une solution à ce phénomène envahissant la capitale.

Les autorités doivent intervenir pour mettre un terme à cette anarchie. Cette absence de cadre juridique en matière d'appropriation du domaine public de manière non apparente permet aux gardiens de continuer à exercer leur métier en toute tranquillité.

En dépit de cette anarchie, il existe aussi des groupes de parkingueurs légaux qui se sont constitués en «*coopératives*» chapeautées par les APC des quartiers dans lesquels ils exercent depuis 2012. 314 ont ainsi été régularisées en 2013. Ces derniers ont pu avoir une autorisation d'exercer ce métier, en versant chaque année 10% de leur recette à l'APC, mais malheureusement il y a certains qui ne respectent pas le tarif attribué par l'APC, en doublant le prix.

Pour ce fait, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont mis un numéro vert à la disposition des citoyens pour dénoncer toute infraction, notamment ces parkingueurs qui imposent leur diktat.

S. H.

Prestations

La 1re carte d'identité biométrique avant la fin du semestre

LA PREMIÈRE carte d'identité nationale biométrique sera délivrée avant la fin du premier semestre 2015, a annoncé, mardi à Adrar, le directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. S'exprimant lors d'une journée d'étude consacrée à l'explication des nouvelles dispositions préconisées pour l'amélioration du service public, Abderazzak Henni a indiqué que cette rencontre s'insère dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales visant l'amélioration du service public et le rapprochement de l'administration du citoyen. Encadrée par des directeurs généraux et spécialistes du ministère de l'Intérieur, cette rencontre, dédiée aux chefs de daïra et secrétaires généraux des communes, est consacrée à la vulgarisation du nouveau système, premier du genre en Algérie, consistant en l'ouverture d'un guichet unique au niveau des communes et de leurs antennes chargées de la délivrance des documents officiels, tels que les passeports, cartes grises et cartes d'identité nationale, sans avoir à se déplacer vers les sièges de daïras. M. Henni a indiqué que cette opération, qui s'effectue en «*temps record*» à la faveur de l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), devra influer positivement sur le service public et épargner aux administrés les déplacements vers des structures administratives éloignées. «*Le ministère a réalisé, grâce à ces efforts de modernisation, un bond qualitatif en matière d'établissement de documents, à l'instar du passeport biométrique, dont le nombre de documents délivré est passé de 4 000 à 20 000 documents/jour, à travers le territoire national*», a fait savoir le même responsable. **R. N.**

Distribution du carburant

La crise chronique enfin terminée ?

Le carburant est disponible sur l'ensemble du territoire national après des jours de perturbation dans la distribution maîtrisée par Naftal, a rassuré lundi, le P-DG de l'entreprise, Saïd Akretche. Dans un entretien accordé à l'APS, le responsable a expliqué que les perturbations enregistrées dernièrement dans la commercialisation du carburant étaient dues aux mauvaises conditions météorologiques ayant marqué quelques régions du pays qui ont duré jusqu'à trois semaines, empêchant ainsi la distribution du carburant. Pour rappel, la crise qui s'est étalée sur quelques régions du pays a duré quelques jours, ce qui a contraint plusieurs stations-service à fermer. Cela est dû aux intempéries interdisant la navigation des navires spécialisés dans l'importation des carburants en dépit de la mobilisation du groupe naftal d'une réserve de carburant estimée à 400 000 tonnes, quantité suffisante pour 12 jours, note que «*l'acheminement n'a pas pu être assuré par les bateaux à cause des intempéries qui ont duré 20 jours*».

En outre, il a ajouté que Naftal distribue en période ordinaire une quantité de 39 000 tonnes/jour, alors qu'elle en a mis 45 000 tonnes/ jour ces trois derniers jours, précisant que la station de Bourdj Bou Arréridj a mis en service l'équivalent de 540 000 m³ de gazoil (19 camions). M. Akretche, qui note

que la crise a touché surtout les wilayas de l'Est du pays notamment Khenchela, Bordj Bou Arreridj, M'sila et Sétif, déclare que Naftal a œuvré pour compenser le «*manque*» en orientant des quantités de carburant vers les régions où la demande était plus importante en soulignant qu'Alger n'a pas été touchée par «*la crise*». Pour le Pd-g de Naftal, «*les longues files d'attente dans les stations-service ne signifient pas l'existence d'une crise de carburant*», précisant que la demande en carburant a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 2007 à 14 millions de tonnes actuellement. **S.H./APS**

Marché obligataire

La Cosob propose l'ouverture aux investisseurs étrangers

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a proposé aux autorités financières l'ouverture du marché obligataire national aux investisseurs institutionnels étrangers ainsi qu'aux nationaux non résidents, a appris mardi l'APS auprès de ce régulateur boursier.

Ph/DR

Par Nacera Rabia

Cette proposition est l'une des pistes identifiées par la Cosob pour diversifier les sources de financement des investissements productifs engagés aussi bien par les entreprises publiques que privées. Visant également la dynamisation du marché financier algérien, ce dossier sur le marché obligataire a été transmis récemment au ministère des Finances pour examen, précise un responsable de cette institution boursière. Dans les détails, la Cosob suggère que l'investissement dans les titres obligataires émis par les sociétés algériennes pourrait être autorisé à un nombre restreint de banques ou de fonds d'investissement étrangers, appelés «*investisseurs institutionnels étrangers qualifiés*», et ce, dans la limite d'un plafond fixé. «*C'est une pratique qui a été mise en place dans un certain nombre de pays émergents où les marchés financiers participent d'une manière significative au financement de l'économie*», poursuit-il. La Cosob propose aussi que l'investissement dans les titres obligataires soit également ouvert aux nationaux non résidents afin de mobiliser leur épargne en devise et de faire participer les Algériens non résidents dans le financement de l'économie.

Notation des emprunts obligataires

Par ailleurs, cette institution boursière propose l'instauration d'un système de notation des émetteurs de titres de créances obligataires afin de protéger l'épargne investie dans les valeurs mobilières. En effet, depuis l'introduction du marché obligataire en Algérie, la Cosob est souvent amenée à exiger des sociétés émettrices d'emprunts obligataires des garanties bancaires ou réelles (hypothèque...). Ce qui a eu pour conséquence de grever le coût de l'emprunt obligataire, rendant certaines entreprises réticentes à recourir à ce type de financement. Selon le même responsable, le système de notation suggéré permettra de lever cette contrainte et d'assouplir les conditions d'émission d'emprunts obligataires. Ce dispositif, qui va noter les émetteurs selon leur situation financière et leur capacité de remboursement de leurs dettes, contribuera à remplacer progressivement les garanties exigées lors de l'émission des emprunts obligataires. La Cosob a proposé de confier, à titre transitoire, la mission de notation à la Compagnie algérienne d'assurance des exportations (Cagex) qui dispose déjà d'un logiciel d'évaluation et de notation qui est adaptable à la notation des emprunts obligataires. De surcroît, pour rendre les titres de placements sûrs et rémunérateurs, cette commission de Bourse préconise de mettre sur le marché des valeurs du Trésor, des obligations indexées sur l'inflation. «*Cette action permettra de drainer l'épargne non intégrée dans le circuit bancaire vers des placements plus attrayants et sécurisés qui prennent en compte les effets de l'inflation que redoute tout investisseur*», explique-t-il. Sur un autre plan, le régulateur boursier a également engagé une réflexion pour la création de sociétés de placement immobilier dont l'activité consistera à mobiliser l'épargne et à l'investir dans l'acquisition d'actifs immobiliers en vue de leur location ou de leur revente. Ces sociétés seront chargées de mobiliser des fonds auprès des épargnants pour les placer dans l'acquisition de biens immobiliers. L'épargnant devient un associé dans ces sociétés sans subir les inconvénients de l'investissement de l'immobilier lorsqu'il agit à titre individuel tels les retards de récupération des loyers et les délais et procédures dans la cession et gestion des biens. **N.R./APS**

Le Brent termine à 61,84 dollars le baril

Le pétrole continue de se stabiliser

Les cours du pétrole continuaient de se stabiliser lundi en fin d'échanges européens, dans un marché soutenu par la baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, les commentaires du ministre du Pétrole du Koweït et des attaques en Libye.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 61,84 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 32 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars grignotait 26 cents à 53,04 dollars.

Les cours du pétrole restaient stables dans un marché calme, la plateforme physique d'échange Nymex étant fermée lundi à cause d'un jour férié aux Etats-Unis. Pour les analystes de Commerzbank, les attentes d'un énorme ralentissement de la production américaine étaient clairement responsables de cet impressionnant rebond des cours.

Ces espoirs d'une diminution de la croissance de la production américaine, qui a atteint la semaine dernière de nouveaux records depuis au moins 1983, étaient soutenus par la baisse du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis.

Selon le décompte publié vendredi par le groupe parapétrolier Baker Hughes, très attendu des opérateurs de marché ces dernières semaines, il y avait 84 plateformes en activité de moins la semaine dernière aux ?tats-Unis, portant le nombre total d'unités en fonction à 1.056.

D'autres facteurs ont également contribué à soutenir les cours. Ainsi «*la baisse potentielle de l'offre Libyenne (...) et les commentaires positifs du ministre du Koweït ont aidé lundi*», commentait Jasper Lawler de CMC Markets.

Le ministre koweïtien du Pétrole, Ali al-Omair, a estimé lundi que le prix du pétrole s'était amélioré plus rapidement que prévu en se montrant optimiste sur l'évolution des cours du brut à l'avenir.

«*Je pense que l'amélioration va durer (...) Les prix commencent à se consolider et on espère de meilleurs prix au deuxième semestre de 2015*», a-t-il dit lors d'une conférence sur le pétrole et l'environnement.

Par ailleurs, de nouvelles attaques en Libye pourraient se traduire par une nouvelle réduction de la production du pays, qui serait positivement accueillie dans un marché plombé par la surabondance d'offre.

Khelil T./APS

Echanges commerciaux

L'Union européenne toujours en force

Les pays de l'Union européenne (U.E) sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec des proportions respectives de 50,56% pour les importations et de 64,36% pour les exportations.

Les pays asiatiques se classent en deuxième place de nos fournisseurs avec une proportion de 21,56%, par contre les exportations vers cette région demeurent relativement faibles avec 7,71%. Les pays de l'O.C.D.E (hors UE), viennent en troisième position avec une part de 14,47% des importations et en deuxième rang en ce qui concerne nos exportations avec une part de 16,65%.

Les échanges avec les pays de Maghreb (U.M.A), restent toujours faibles avec une part de 1,22% pour les importations et 5,16% pour les exportations. Le même constat est relevé pour les pays arabes (hors U.M.A) avec des taux d'échanges faibles qui se sont traduits par une part de 3,36% pour les importations et 1,15% pour les exportations.

Par rapport à l'année 2013, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une hausse de 2,68% passant de 28,724 milliards USD à 29,494 milliards USD. Par contre, les exportations vers cette région ont connu une baisse de 1,83%.

Les exportations réalisées avec les pays de l'OCDE en 2014 ont enregistré une diminution de 14,15%, en revanche les importations ont connu une hausse de 21,22% par rapport à 2013.

De la comparaison des échanges avec les pays du Maghreb (U.M.A) et les pays arabes (hors U.M.A) entre 2014 et 2013, il ressort des baisses respectives, des importations de l'Algérie de ces pays, de 30,90% et de 18,89%. Concernant les exportations, celles-ci ont connu des évolutions de +23,08% (U.M.A) et de -9,54% (hors U.M.A).

Les échanges commerciaux avec les pays d'Afrique restent toujours très faibles avec des parts de 0,75% des importations (440 millions USD) et de 0,13% des exportations (80 millions USD). Quant à nos principaux clients, durant l'année 2014, l'Espagne a été notre principal client avec une part de 15,43% des ventes algériennes à l'étranger suivie par l'Italie 13,29% et la France 10,71%.

Parmi nos principaux fournisseurs, la chine représente notre principal fournisseur durant l'année 2014 en expédiant plus de 14 % de nos importations, suivie par la France 10,87% et l'Espagne et l'Italie avec une part identique de 8,54%.

Magda Malek

Tourisme saharien

Un des plus importants segments du tourisme national

■ Le tourisme saharien est l'un des plus importants segments du tourisme national, d'où l'intérêt qu'accorde l'Etat à la promotion de l'investissement dans les régions du Sud du pays, a affirmé lundi à Béchar, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni.

Par Taahar F.

«*Nous encourageons l'investissement, public et privé, dans le secteur du tourisme, dans le Sud du pays, pour en faire un moteur de développement économique et social dans cette partie du pays, et valoriser les potentialités culturelles et naturelles des régions sahariennes*», a-t-elle déclaré à la presse, en marge de sa visite de travail d'une journée dans cette wilaya.

L'actuel programme quinquennal (2015-2019) accorde une priorité à l'investissement public et privé ainsi qu'à la formation, dans le tourisme, pour combler le déficit accusé en infrastructures d'accueil, a-t-elle soutenu. Il encourage et incite à l'investissement pour la réalisation de nouveaux projets touristiques, dans le but d'accroître le nombre de lits pour l'accueil des touristes, nationaux et étrangers, de créer la compétitivité et d'améliorer ainsi la qualité des prestations de services devant désormais répondre aux standards mondiaux, a indiqué la membre du gouvernement lors de la visite du chantier du projet d'un complexe touristique, au lieudit Berrebi, à Taghit (97 km au sud de Béchar).

Ce projet, fruit d'un investissement privé, lancé en 2006 pour un coût de 800 millions DA et devant être réceptionné dans 18 mois, disposera d'une capacité d'accueil de 200 lits, répartis entre 100 suites et chambres, et dispose d'un restaurant de 1 200 couverts.

Ph. > D. R.

Ce complexe, qui s'étend sur 15 hectares, comprend aussi plusieurs servitudes en voie de réalisation, notamment un centre d'artisanat traditionnel et d'exposition, des installations sportives et de loisirs, et une palmeraie de plus de 9 000 arbres, dont 3 000 palmiers-dattiers. Sur place, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat a insisté pour que les retards enregistrés dans la concrétisation de ce projet soient rattrapés afin de l'ouvrir aux touristes dans les plus brefs délais.

Auparavant, Mme Zerhouni a visité le chantier de réalisation d'un hôtel de 57 chambres à Béchar, en plus d'un complexe touristique en activité dans cette commune et qui dispose également de 57 chambres.

A l'hôtel Antar, à Béchar, la ministre s'est enquis du projet de rénovation de cette unité hôtelière de 232 lits.

Cette opération, qui sera lancée dans un mois avec un coût d'un (1) milliard DA, et qui a été confiée à une entreprise étrangère, permettra en plus de la rénovation et la modernisation complète de l'hôtel, qui relève de l'entreprise publique de gestion touristique de l'Ouest, l'extension de sa capacité d'accueil à une cinquante d'autres chambres, selon les responsables de cette entreprise.

L'opération donnera un nouvel élan aux efforts des pouvoirs publics en matière de mise à niveau des unités hôtelières publiques, notamment dans le Sud du pays, au titre de la promotion du tourisme saharien, a estimé la ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

La ministre a en outre inauguré le nouvel hôtel Saoura, anciennement Taghit, rappelle-t-on.

T. F./APS

Rénovation de l'hôtel «Saoura»

Une mise à niveau aux normes internationales

Les travaux de rénovation et de modernisation des structures et servitudes de l'hôtel «Saoura» (ex-Taghit), classé 4 étoiles et inauguré lundi, permettent sa mise aux «*normes et standards internationaux*», a indiqué la responsable de la communication et des relations publiques de la chaîne hôtelière publique «El Djazaïr».

La rénovation de cet hôtel, datant de 1971, avec une enveloppe de plus d'un (1) milliard DA, s'inscrit au titre de la stratégie de modernisation des hôtels du Sud, pour la relance du tourisme saharien, a déclaré Mme Dalila Yaker.

Cette structure hôtelière, inaugurée lundi par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, occupe une superficie de plus d'un hectare, dont une grande partie bâtie et comprenant 59 chambres, dont 2 suites, totalisant 118 lits, en plus d'un restaurant (120 couverts), d'une salle polyvalente de plus de 200 places et autres servitudes de détente et de loisirs, notamment une piscine en plein air.

La rénovation et la modernisation de cette unité hôtelière, qui vient renforcer les capacités d'accueil dans la wilaya de Béchar, s'inscrit au titre de la stratégie nationale de développement de l'hôtellerie à travers le pays, et de la promotion du tourisme saharien, a souligné Mme Yaker.

La prise en charge de cet hôtel par la chaîne hôtelière «El-Djazaïr», donnera un nouvel élan aux activités touristiques dans la région de Taghit (97 km au sud de Béchar), connue mondialement par la beauté de ses sites naturels et l'accueil et l'hospitalité légendaire de ses habitants, ont fait remarquer des responsables de cette chaîne hôtelière publique.

Des opérations de rénovation et de modernisation des unités hôtelières publiques de la région se poursuivront cette année par le lancement, en mars prochain, de celles de l'hôtel «Antar» de B»char, avec un financement de plus d'un milliard DA, suivi, avant la fin de 2015, de celles de l'hôtel «Rym» à Béni-Abbes (246 km au sud de B»char) avec une enveloppe de plus de 630 millions DA, selon les responsables du secteur. Ce dernier hôtel, repris par l'autre chaîne hôtelière publique «El-Aurassi», dispose de 240 chambres et verra, en plus des travaux de rénovation de ses réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité, téléphone), la réalisation d'une quinzaine de bungalows, de terrains de sport, de nouveaux jardins et un espace culturel comprenant notamment un théâtre de plein air de plus de 1 000 places, a-t-on appris auprès de son actuelle direction. La wilaya de Béchar compte un total de 17 hôtels, publics et privés, totalisant une capacité de plus de 3 000 lits, en plus de huit autres projets de nouvelles unités hôtelières en voie de réalisation avec une offre globale de plus 300 lits, qui renforceront certainement le segment hébergement hôtelier dans la région, selon la direction locale du tourisme.

Séminaire national à Tlemcen

Plateforme des programmes en artisanat traditionnel

Un séminaire national sur l'élaboration de la plateforme des programmes d'artisanat traditionnel de niveau 5 pour les spécialités de bijouterie traditionnelle, poterie, céramique et dinanderie, s'est ouvert lundi à l'Institut national d'artisanat traditionnel de Tlemcen.

Cette deuxième rencontre du genre après celle de l'année précédente vise, selon les responsables de la chambre d'artisanat et des métiers et de la formation professionnelle, à «*exploiter au mieux les données du premier séminaire en matière de postes de travail et des activités qui en découlent, de dresser le portrait le plus complet de l'exercice des trois métiers en question et de recueillir des suggestions ayant trait à la formation*».

Ce séminaire de trois jours, auquel prennent part des artisans de 27 wilayas du pays ainsi que des formateurs, permettra d'établir un contact avec les professionnels du monde du travail, d'assurer la validité des données recueillies lors du premier séminaire, de dégager un consensus sur les questions de fond, de gagner un temps précieux de préparation et de consultation, de faire un examen satisfaisant de la situation du travail et d'imprégner l'équipe chargée de l'élaboration des programmes davantage de la réalité des métiers en question, a-t-on ajouté.

Les travaux de cette rencontre ont été marqués par la constitution de trois ateliers regroupant outre les professionnels et les formateurs, un méthodologue de l'ingénierie pédagogique et des représentants d'organismes et d'associations.

Ce séminaire national fait suite à une convention signée entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a déclaré le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Tlemcen, Hamitouche Djillali qui a, par ailleurs, souligné que cette rencontre tente de répondre à plusieurs contraintes constatées sur le terrain, notamment l'absence de programmes de niveau 5 dans la branche de l'artisanat sachant que «*la formation de techniciens supérieurs dans cette branche permettra la sauvegarde du patrimoine civilisationnel et culturel du pays*».

Faika B.

Biskra

120 professionnels au Salon national des produits artisanaux

Pas moins de 120 artisans, hommes et femmes, représentant 32 wilayas, prennent part au 1er Salon national des produits d'usage courant, ouvert lundi à la maison de l'artisanat de Biskra, a-t-on constaté. L'exposition présente des produits très diversifiés tels que des tapis, des kachabias, des burnous, des ustensiles de cuisine et autres services à café ou à thé, en plus de mortiers traditionnels en bois, de tamis, de nappes ou de poteries. La manifestation, mise sur pied par la chambre de l'artisanat et des métiers en coordination avec la direction du tourisme, a prévu un stand réservé aux jeunes désireux de lancer des projets d'artisanat et de bénéficier des aides proposées par l'Etat par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on noté. L'exposition vise à rapprocher les artisans du public et à l'informer de la qualité et de la variété de l'artisanat algérien, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers, Youcef Si El Abdi, précisant que le Salon se poursuivra jusqu'au 21 février prochain.

R. T.

Les stocks sont estimés à 13,5 millions de tonnes

Les chefs d'entreprises appelés à investir dans le recyclage des déchets

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa a évoqué lundi à Alger avec des représentants du Forum des chefs d'entreprises (FCE), les moyens de valorisation des déchets et la stratégie de leur recyclage, les invitant à investir dans ce domaine qui recèle d'importantes opportunités.

Par Salem K.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec une délégation du FCE, présidée par Ali Haddad, Mme Boudjemaa a indiqué que son secteur œuvrait à rapprocher les investisseurs de l'administration pour les informer notamment sur les opportunités d'investissement dans le domaine du recyclage des déchets.

Les stocks des déchets sont estimés à 13,5 millions de tonnes. Le secteur vise à recycler 45% de ces stocks à partir de 2016 dans le cadre de différentes activités industrielles. Mme Boudjemaa a souligné dans ce sens que «*l'environnement offre désormais des opportunités d'investissement*», estimant que le développement industriel dans plusieurs secteurs a favorisé l'augmentation des stocks de déchets avec une moyenne de 0,5 kg par personne.

Elle a rappelé que le taux de recyclage est passé de 5% durant les dix dernières années à 17% à la fin 2014. L'objectif du ministère est d'atteindre un taux de 25% à la fin 2015 et 45% à partir de 2016.

Les entreprises désirant effectuer des opérations de recyclage bénéficieront de nombreuses facilités en termes de formation et de financement, a fait savoir la ministre qui a affirmé que l'Etat avait mis à la disposition des chefs d'entreprise tous les moyens pour investir dans ce domaine.

Elle a, en outre, mis en avant les avantages économiques, écologiques et sociaux de cette activité qui contribue à la création d'emplois et à la préservation de l'environnement. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué les moyens de réaliser «*l'économie verte*» dans le cadre de la stratégie nationale de préservation de l'environnement, à l'instar des autres pays du monde.

Le président du FCE, Ali Haddad a, de son côté, indiqué que le débat a porté sur certains produits (batteries, transformateurs, pneumatiques chrome...). Les deux parties, a ajouté Haddad, ont convenu de la création d'une commission mixte qui sera chargée de l'examen des dossiers et l'exécution des décisions issues des discussions des deux parties, réitérant la nécessité d'accorder la priorité absolue au produit national. **S. K./APS**

Climat

Cessons de noircir le tableau !

Il est indéniable que les émissions de gaz à effet de serre (GES) augmentent – et plus rapidement que ne le prévoyaient la plupart des scientifiques. Cela étant, les climato-pessimistes ont tendance à noircir le tableau du changement climatique au-delà de la réalité. Cela revient à ignorer que la plupart des données actuelles sont encourageantes.

Il est important de souligner de tels faits: une approche unilatérale axée sur les cas les plus extrêmes ne constitue pas une bonne base pour des politiques saines. Si effectivement, on observe en Arctique une fonte des glaces plus rapide que dans les scénarios établis, celles de l'Antarctique augmentent actuellement. Alors même qu'on annonçait une baisse dans cette région. Et certes, le niveau des océans augmente, mais sans que cette hausse s'accélère – au contraire, deux publications récentes ont montré une légère diminution de la montée du niveau de la mer.

Certaines déclarations laissent souvent entendre que nous sommes face à une recrudescence de la sécheresse dans le monde. Et pourtant, une étude publiée en mars dernier dans le journal *Nature* a montré que les superficies affectées par la sécheresse sur la planète ont diminué depuis 1982.

Les ouragans causent moins de dégâts

De même, les ouragans sont souvent cités en exemple pour montrer une dégradation du climat. Dans le cas des États-Unis – qui possèdent les statistiques les plus précises en la matière, les coûts des dégâts causés par les fortes tempêtes ont augmenté, mais uniquement dans les endroits peuplés ayant des propriétés coûteuses, situées dans les zones de littoral. Si l'on se réfère aux impacts sur la population et la richesse du pays, les dégâts causés par les ouragans entre 1900 et 2013 ont légèrement diminué.

Lors de la conférence de l'Onu sur le climat qui s'est déroulée à Lima (Pérou) en décembre dernier, les pays participants ont été exhortés à réduire leurs émissions de carbone afin d'éviter de futurs scénarios comme le typhon Hagupit – qui, pour rappel, a touché les Philippines durant cette conférence, causant 21 morts et l'évacuation de plus d'un million de personnes. Cela étant, selon une étude publiée en 2012 par l'*American Meteorological Society's Journal of Climate,* la prévalence des typhons impactant les îles dans la région des Philippines a diminué depuis 1950. Encore une fois, on nous dépeint une image catastrophique de la réalité, mais sans faits précis pour l'étayer.

Aider les populations vulnérables par des politiques de lutte contre la pauvreté

Ceci est important car si nous voulons aider les populations les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, nous devons admettre que cela n'est possible qu'à travers la réduction de la pauvreté, bien plus que par la réduction des gaz à effet de serre.

Une évidence confirmée par le recoupement dans le temps des données sur les décès liés aux catastrophes naturelles. Selon les données de l'Université d'Oxford, les taux de décès dus aux inondations, aux températures extrêmes, aux sécheresses et aux ouragans ont donné une moyenne supérieure à 13 décès sur 100 000 personnes au début de ce siècle. Depuis, ces taux ont baissé de 97%, ce qui a réduit significativement cette moyenne à 0.38 décès sur 100 000 personnes vers 2010.

Mieux résister aux catastrophes naturelles

Cette réduction considérable est liée en grande partie au développement économique qui a permis aux pays de mieux résister aux catastrophes naturelles. Dans les États riches comme la Floride, un violent ouragan peut provoquer beaucoup de dégâts sur les constructions coûteuses, mais il causera moins de décès et n'affectera le rendement économique que temporairement. Le bilan serait bien plus lourd pour des pays plus pauvres comme les Philippines ou le Guatemala, tant au niveau des décès que sur l'économie du pays qui en sortira dévastée.

Pour résumer, le changement climatique n'est pas aussi catastrophique que nous le pensons. Certains indicateurs sont négatifs, mais d'autres sont positifs. Il ne s'agit pas ici de nier ni la réalité ni le problème du réchauffement climatique, mais plutôt de reconsidérer une description erronée de la réalité du climat dans le monde. Les surenchères alarmistes représentent avant tout un obstacle aux politiques conduisant à des solutions pertinentes.

Alarmer l'opinion: un stratégie qui montre ses limites

Un environnementaliste inquiet pourrait argumenter sur la nécessité d'intensifier la médiatisation en appuyant sur les mauvaises nouvelles dans le but de mieux sensibiliser le public sur l'importance du changement climatique. Cette stratégie n'a-t-elle pas été appliquée durant ces 20 dernières années ? Le public a été bombardé de titres dramatiques et de photos apocalyptiques du changement climatique et de ses conséquences. Malgré cela et après une succession sans fin de sommets sur le climat, les émissions de carbone continuent à augmenter, notamment dans les pays émergents qui connaissent une croissance économique rapide comme l'Inde, la Chine et plusieurs pays d'Afrique.

Subventionner le solaire et l'éolien: une politique coûteuse, un impact négligeable sur le climat

L'alarmisme nous a poussé à poursuivre une politique climatique unilatérale, qui se résume à réduire les émissions de carbone en subventionnant les énergies éolienne et solaire. Malgré ces mesures, selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), ces deux sources d'énergie n'alimentent aujourd'hui que 0.4% de la consommation mondiale. Toujours selon l'AIE, même avec les hypothèses les plus optimistes sur leur déploiement futur, l'éolien et le solaire ne fourniront que 2,2% des besoins mondiaux en 2040.

En d'autres termes, pour les deux prochaines décennies, le subventionnement du solaire et de l'éolien se rapporte juste à une politique onéreuse pour se donner une bonne conscience, qui n'aura finalement qu'un impact imperceptible sur le climat.

Se concentrer sur la R&D

En lieu et place, nous devons concentrer nos efforts sur la recherche et le développement sur l'énergie verte, incluant de nouvelles technologies de batteries qui permettront de mieux stocker et de mieux décharger les énergies solaire et éolienne afin de réduire leurs coûts. Il est également important de promouvoir et d'investir dans la croissance économique des pays pauvres qui souffrent le plus des impacts des catastrophes naturelles.

En dépit des allégations pessimistes sur le changement climatique, nous devons impérativement soupeser nos arguments afin de faire des choix judicieux et d'adopter les bonnes politiques qui permettront à l'humanité de ralentir ce phénomène, et inévitablement de s'y adapter.

Bjorn Lomborg

Tizi-Ouzou/Organisation, vendredi, de la 2e édition

Fête de l'olive à Ifigha

Une dégustation des produits du terroir, notamment de plats faits à base d'huile d'olive, sera proposée aux visiteurs qui pourront également visiter l'ancien village Tabourt avec ses maisons traditionnelles et ses ruelles étroites. Des producteurs d'huile d'olive de la commune d'Ifigha, une région connue pour ses huileries traditionnelles, et qui compte quelque 255 ha d'oliveraies, seront présents à cette manifestation.

Par Kamel L.

Ph : DR

La fête de l'olive du village Tabourt dans la commune d'Ifigha, à 56 km à l'est de Tizi-Ouzou, revient dans sa deuxième édition, vendredi, a-t-on appris lundi, auprès des organisateurs.

Un riche programme, alliant exposition, conférences et animation culturelle, a été tracé par l'APC d'Ifigha qui organise cette manifestation agricole et commerciale, en partenariat avec le comité de village et l'association «Tabourt n'Ath Ghobri».

Une dégustation des produits du terroir, notamment de plats faits à base d'huile d'olive, sera proposée aux visiteurs qui pourront également visiter l'ancien village Tabourt avec ses maisons traditionnelles et ses ruelles étroites.

Des producteurs d'huile d'olive de la commune d'Ifigha, une région connue pour ses huileries traditionnelles, et qui compte quelque 255 ha d'oliveraies, seront présents à cette manifestations aux côtés d'autres exposants des localités voisines, telles que Bouzguene et Azazga.

Cette fête sera l'occasion de revenir sur la situation de l'oléiculture dans la région, d'évoquer les bienfaits de l'huile d'olive et d'insister sur l'impact économique et social de l'oléiculture qui permet à plusieurs familles, de la région des Ath Ghobri qui englobe les localités d'Azazga et d'Ifigha, d'avoir un revenu supplémentaire grâce à la vente de l'huile d'olive notamment, a-t-on appris des organisateurs. **K. L./APS**

Industrialisation du bâtiment à Constantine

Check-up pour relancer l'usine SONATIBA

L'ancienne usine de bâtiment de l'ex-SONATIBA de Constantine fait l'objet d'un «*check-up*» devant déterminer les actions à mener pour relancer cette entreprise qui maîtrisait dès les années 1970 les procédés du logement industriel, a indiqué lundi à Constantine le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre a affirmé, dans une déclaration à l'APS à l'issue d'une visite de deux jours à Constantine, que cette usine de l'ex-SONATIBA sera «*ressuscitée*» dans le cadre du processus d'industrialisation du bâtiment que son département s'attèle à concrétiser.

Faisant part d'un projet de mise en place en Algérie, en partenariat avec des Français spécialisés dans le domaine de l'industrialisation du bâtiment, d'une usine de construction de bâtiment industriel, M. Tebboune a indiqué que des unités similaires sont également prévues à Annaba et à Oran, ce qui va permettre, selon lui, de porter les capacités de construction à 65 000 logements/an.

Le ministre a souligné que ce procédé industriel, qui n'est pas nouveau pour l'Algérie, permettrait de réceptionner «*normalement*» et «*sans pression*» les programmes d'habitat.

Il a également estimé que les méthodes de construction «*traditionnelles*» disparaîtront au fur et à mesure de l'intégration de ce processus.

L'objectif est d'«*arriver (à) à construire 300 logements par mois*», a encore ajouté le ministre, soulignant que l'Algérie vaincra «*définitivement*» la crise du logement lorsqu'elle arrivera à réceptionner les programme de logement au bout de 16 mois et moins.

Il a rappelé que les cadres maîtrisant ce processus d'industrialisation sont «*toujours là et peuvent apporter toute leur expérience pour la relance*».

Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine, M. Tebboune a eu à inspecter plusieurs projets d'habitat ainsi que différents chantiers de construction et de réhabilitation d'infrastructures culturelles dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe».

Le ministre est également intervenu pour trouver une solution rapide au problème des 502 familles bénéficiaires de logements sociaux participatifs (LSP) et qui attendent depuis près de 15 ans la livraison de leurs appartements.

Les représentants de ces souscripteurs qui avaient interpellé le ministre lors de son inspection du projet de réalisation, à Massinissa, de 620 logements promotionnels publics, ont été reçus, dimanche soir par le directeur général du logement, qui a pris acte de tous les détails du litige, a-t-on noté.

Hani T.

M'sila

Extension des superficies irriguées

Les superficies irriguées se sont accrues, durant la saison agricole 2014-2015 dans la wilaya de M'sila, de neuf 9 % par rapport à l'exercice précdent, a-t-on appris mardi, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette augmentation qui a porté de 25 500 à 38 735 hectares la surface irriguée, a notamment concerné des étendues situées dans les communes de Khebana et de M'cif en raison de «*l'importance des investissements agricoles qui y ont été engagés*», selon la DSA.

L'hydraulique agricole s'est également développée de manière «*significative*» dans cette wilaya, à la faveur de l'entrée en exploitation de centaines de puits agricoles au cours de la dernière décennie, a encore indiqué la même source, précisant que la plupart de ces forages ont été réalisés «*à l'écart des principales nappes phréatiques du Hodna, en particulier celles de Aïn Er-Rich et d'Oum El-Chouachi*».

Cette expansion s'est répercutée de manière positive sur la production de fruits et légumes avec notamment, des récoltes de 2,5 millions de quintaux au terme de la campagne de 2014, a-t-on indiqué.

La réception attendue du barrage de Soubella, près de Magra, et de six retenues collinaires, permettra à la superficie agricole irriguée dans la wilaya de M'sila d'atteindre les 50 000 hectares, selon les services agricoles.

K. O.

Oran

Lancement annoncé des projets culturels gelés

PLUSIEURS projets de réalisation d'infrastructures culturelles et de restauration de sites archéologiques à Oran, gelés depuis quatre années, seront lancés prochainement, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la culture de la wilaya.

Sur décision du wali d'Oran en octobre dernier, l'ensemble de ces projets, gelés au niveau de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), ont été récupérés, à l'exception des études portant sur la restauration de sites archéologiques à hai «Sidi El Houari», à savoir ceux du «Palais du Bey» et de «la mosquée du Pacha», a-t-on ajouté.

Pour concrétiser ces projets, la direction de la culture a entrepris les procédures administratives et choisi des entreprises pour entamer les travaux de réalisation de bibliothèques communales à Hassi Benyebka, Ain El Kerma et El Braya et de restauration du minaret de la mosquée «Djawhara» (La Perle) au vieux quartier de Sidi El Houari.

La même direction a procédé à l'élaboration des cahiers des charges de deux études de restauration des sites de l'hôpital «Baudens» et de la «Porte d'Espagne» au même quartier.

R. H.

Blida

Abattage de 16 200 poulets atteints de salmonelle

PRÈS de 16 200 poulets de chair ont été abattus le week-end dernier à Blida après confirmation de leur atteinte par la salmonelle, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles de la wilaya (DSA). L'abattage des poulets s'est fait sur la base d'analyses vétérinaires effectuées à Alger sur des spécimens (de poulets) de l'Entreprise avicole du centre, dont le siège est à Soumâa, a indiqué à l'APS, Messaoud Guenis. Les analyses ont démontré une contamination par la salmonelle, une maladie transmissible à l'homme, suite à quoi une décision a été prise par la direction des services agricoles du ministère de tutelle, portant sur l'«*abattage de près de 16 200 poulets de chair et leur mise en terre*», le week-end dernier, a expliqué le DSA. Rassurant les citoyens, M. Guenis a affirmé qu'il «*ne s'agit nullement d'une quelconque atteinte par la grippe aviaire*», comme rapporté par certains organes de presse, dont il a démenti les informations qui «*sont totalement fausses*», a-t-il assuré. **APS**

Nouveau bilan des raids aériens

Au moins 50 éléments de Daech tués par l'Egypte en Libye

Au moins 50 éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) ont été tués dans des frappes aériennes menées par les armées égyptienne et libyenne en Libye, a annoncé un haut gradé libyen. Un précédent bilan avait fait état de 40 morts.

Ph. : DR

Par Tahira D./APS

Il était impossible de confirmer de source indépendante le bilan d'au moins 50 morts avancé par le chef de l'aviation libyenne Saqr al-Jaroushi à la chaîne de télévision privée égyptienne CBC Extra.

Le porte-parole de l'armée libyenne, le colonel Ahmed Al-Mesmari, a cependant indiqué ne pas être en mesure de donner un bilan.

Des médias proches de la coalition des milices de Fajr Libya qui contrôlent Tripoli ont pour leur part fait état de sept victimes civiles, dont au moins trois enfants. Ce bilan a été démenti par M. Al-Mesmari, selon qui les seules habitations visées étaient vides.

Les avions de combats libyens et égyptiens ont pris pour cible en Libye des positions de l'organisation autoproclamée Etat islamique, y compris des dépôts d'armes, dans la région de Derna, à environ 1 300 km à l'est de Tripoli, a affirmé M. Al-Jaroushi.

Le colonel Al-Mesmari a par ailleurs indiqué que l'armée avait transmis à l'Egypte des informations sur les cibles visées par ses appareils. «*Nous avons donné les cibles à l'Egypte*», a-t-il déclaré. M. Al-Jaroushi a confirmé qu'il y avait «*un niveau élevé de coordination*» entre les armées.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 de Mâammar Kaddafi, les autorités ne parvenant pas à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi face à une armée et une police régulières affaiblies.

Le Caire met en place une interdiction de se rendre en Libye

Le ministère égyptien des Affaires étrangères a annoncé lundi que le gouvernement avait mis en place une interdiction de se rendre en Libye après que le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) eut décapité dimanche 21 égyptiens de confession copte.

«*Nous avons établi un groupe de crise permanent dans la section consulaire du ministère des Affaires étrangères pour traiter toutes les possibles conséquences sur le terrain*», a indiqué aux journalistes lors d'une conférence de presse au Caire Badr Abdel-Atty, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Il a ajouté que le gouvernement coordonnait maintenant tous ses efforts pour faire face à toutes les situations sur le terrain. «*Nous avons des milliers d'Egyptiens en Libye et nous sommes en contact avec eux, directement ou par des tiers. Nous coordonnons avec le gouvernement et les chefs des différentes tribus afin de garantir leur sécurité et de fournir le nécessaire pour ceux qui voudraient rentrer en Egypte*», a-t-il déclaré.

Commentant les récentes frappes aériennes de l'Egypte contre des sites militaires de l'EI en Libye, M. Abdel-Atty a expliqué que l'Egypte avait un droit inaliénable à la légitime défense, conformément à la charte des Nations unies, qui donne le plein droit à ses Etats membres à l'auto-défense et à la protection de ses ressortissants.

Lamamra: «Impératif d'un dialogue interlibyen»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé, lundi à Alger, que l'agression terroriste ayant ciblé des ressortissants égyptiens innocents en Libye, «*en appelle à l'intensification des efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue*».

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la Coopération internationale, Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani, M. Lamamra a estimé que les «*développements dangereux enregistrés en Libye nous interpellent à l'effet de consentir davantage d'efforts pour encourager les Libyens à s'engager dans le dialogue*».

M. Lamamra a mis l'accent sur l'importance d'«*encourager les Libyens à interagir avec les efforts déployés dans ce sens, que ce soit par l'Algérie ou l'ONU pour mettre un terme à la spirale de violence et parvenir à une solution pacifique*».

Il a rappelé, à cet effet, la position de l'Algérie qui prône le dialogue dans le cadre du respect de la souveraineté de la Libye et du renforcement des ses institutions à travers la réconciliation nationale.

L'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech) avait décapité dimanche 21 ressortissants égyptiens de confession chrétienne. Les victimes ont été enlevées fin décembre à début janvier derniers dans la ville libyenne, Syrte.

L'Italie exclut toute intervention militaire en Libye

Le Chef du gouvernement italien Matteo Renzi s'est entretenu par téléphone lundi avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et prôné ensuite la prudence en Libye, excluant pour le moment toute intervention militaire.

Selon un communiqué officiel italien, M. Renzi a évoqué avec M. Sissi, «*les mesures politiques et diplomatiques dans le cadre du Conseil de sécurité de l'ONU pour restaurer la paix et la sécurité*» en Libye.

Plusieurs ministres italiens avaient clairement manifesté leur inquiétude ce week-end face à l'avancée de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (Daech) en Libye, réclamant une mobilisation internationale forte pour contenir cette menace.

«*Sur la Libye, il faut de la sagesse, de la prudence et un certain sens de la situation*», a déclaré M. Renzi dans une interview à la chaîne de télévision TG5. «*La situation échappe à tout contrôle, mais ce n'est pas le moment pour une intervention militaire*».

«*L'affaire est compliquée, nous la suivons avec une grande préoccupation et attention, mais on ne peut pas passer de l'indifférence totale à l'hystérie et à une réaction déraisonnable*», a estimé M. Renzi à TG5, alors que l'Egypte a bombardé lundi des positions de l'EI en Libye.

«*Si l'on implique tous les acteurs en jeu, les tribus locales mais aussi les pays de l'Union africaine et naturellement les pays européens, je suis absolument certain que la force de l'ONU est décidément supérieure à celle de ces milices radicales*», a-t-il déclaré.

«*La communauté internationale à tous les instruments à sa disposition si elle souhaite intervenir. La proposition est d'attendre le Conseil de sécurité*», a-t-il insisté.

M. Sissi et le président français François Hollande ont appelé lundi à une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU et à «*de nouvelles mesures*» contre l'EI, après l'assassinat des 21 coptes égyptiens.

T. D./APS

Tunisie

Grève des enseignants du secondaire

Les enseignants de l'enseignement de base et du secondaire observent une grève générale dans tous les collèges et lycées du territoire tunisien, ces mardi 17 février et mercredi 18 février 2015 en raison de la non-satisfaction de leurs revendications à l'issue des négociations qui ont eu lieu entre le syndicat général de l'enseignement et le ministre de l'Education qui ont eu lieu dans la journée du 16 février 2015.

Appliquant cette grève dont il avait déjà menacé le ministère à l'issue d'une réunion tenue ce vendredi 13 février 2015, le syndicat général de l'enseignement secondaire menace aujourd'hui de boycotter les examens du second trimestre dans le cas où son ministère de tutelle ne donne pas de suite favorable à ses requêtes.

Le S G du Syndicat général de l'enseignement secondaire : «Les enseignants déterminés»

Le secrétaire général du Syndicat général de l'enseignement secondaire, Lassaad Yaacoubi, a affirmé lundi, la détermination

des enseignants à exécuter et à faire réussir la grève décidée pour les 17 et 18 février 2015. Il a menacé d'une grève administrative qui «*n'aura pas de lignes rouges*» et dont la forme sera définie par la commission administrative lors de sa réunion le 22 février.

S'exprimant en conférence de presse à Tunis, le syndicaliste a indiqué que le gouvernement n'a présenté aucune proposition sérieuse concernant les revendications financières mentionnées dans la motion professionnelle.

Selon lui, la séance de négociation tenue lundi au siège du ministère de l'Education a été un échec. Les examens seront suspendus si la commission administrative le décide, a-t-il mis en garde, avant d'ajouter que les syndicalistes assumeront, pleinement, leurs responsabilités.

«*Cette décision n'est pas une fin en soi, mais un moyen de pression sur la partie gouvernementale et administrative afin de trouver, rapidement, des solutions mettant fin à cette crise*». Lassaad Yaacoubi a regretté le fait que le ministère de tutelle ait appelé au renvoi de toutes les revendications contenues dans la motion professionnelle du syndicat de l'enseignement secondaire aux négociations sociales.

Il estime que du fait de leur nature, les revendications des enseignants ne peuvent pas être discutées dans le cadre des négociations sociales.

Mondji T.

Afghanistan

Attentats contre une opération de l'armée

Au moins 26 policiers ont été tués lundi et hier dans des attaques en réplique à une vaste opération de l'armée afghane contre les fiefs insurgés du Sud, en amont de la prochaine «saison des combats».

Moins de deux mois après le départ du pays des troupes de combat occidentales, l'armée et la police afghanes ont envoyé lundi plusieurs de leurs unités à l'assaut des rebelles dans quatre districts de la province instable du Helmand (sud).

La *«saison des combats»* reprend traditionnellement avec les beaux jours en avril ou mai. Mais cette année, la douceur de l'hiver fait craindre que les talibans, en partie réfugiés l'hiver au Pakistan voisin, ne reviennent sur le front beaucoup plus tôt que prévu.

En effet, signe d'un regain d'activité des insurgés, ces derniers ont été prompts à répondre à l'offensive de l'armée. Hier, au moins 20 policiers ont été tués et neuf autres blessés dans la province de Logar, au sud de Kaboul, dans une attaque suicide.

Et lundi, au moins six autres policiers ont été tués dans une embuscade tendue par les talibans dans la province de Kandahar. Et d'autres incidents annonciateurs d'une plus grande activité talibane ont été rapportés ces derniers jours, dont la mort d'une élue locale dans un attentat à Jalalabad.

Ces attaques sont les plus meurtrières depuis le départ des troupes de combat de l'Otan fin décembre 2014. La dernière grosse vague d'attentat des talibans dans le pays remonte au 13 décembre lorsqu'au moins 19 personnes avaient été tuées à Kaboul et dans le sud du pays.

Selon le ministère afghan de la Défense, 76 talibans ont été tués lundi au premier jour de ces opérations qui visent également six districts des provinces voisines de Kandahar, Farah et Oruzgan. *«Cette opération est entièrement organisée et exécutée par l'armée afghane»,* a expliqué le général Abdul Khaliq, commandant des troupes afghanes dans la zone.

Son adjoint, Salem Ehsas, a dit à l'AFP qu'au cours des opérations, ses soldats utiliseraient de nouveaux équipements notamment pour la détection des mines et bombes artisanales rebelles, l'une des principales causes de mortalité des troupes afghanes dans ce conflit entamé il y a plus de 13 ans.

Selon le ministère de la Défense, cette série d'opérations baptisée «Zolfiqar», du nom de l'épée d'Ali, l'un des premiers fidèles du prophète Mahomet, n'est que la première phase d'une vaste offensive de l'armée.

«Ce n'est pas la première et cela ne sera pas la dernière opération contre les talibans et leurs alliés», a dit le général Dawlat Waziri, un porte-parole du ministère.

La nouvelle *«saison des combats»* sera la première sans la présence des troupes de combat de l'Otan, qui ne laisse derrière elle qu'une force résiduelle de quelque 12.500 hommes dans le cadre de la mission *«Soutien résolu»*.

Ph.> D. R.

La force internationale, menée par les États-Unis, est en principe dédiée à l'aide et à la formation des quelque 350 000 membres des forces de sécurité afghanes, mais se réserve le droit d'intervenir pour les appuyer en cas d'urgence.

Les opérations lancées lundi *«visent à devancer les attaques des talibans»,* selon le général afghan à la retraite Atiqullah Amarkhail. Mais *«2015 sera une année de défis pour les forces armées afghanes»*, a-t-il assuré.

Les violences en Afghanistan ont atteint un niveau record en 2014, avec les pires pertes civiles et militaires depuis le début de l'intervention occidentale menée par les Américains en Afghanistan en 2001.

Selon l'ONU, plus de 3 000 civils y ont perdu la vie en 2014, soit une hausse de 18% par rapport à 2013. Et près de 5 000 soldats et policiers afghans sont morts au combat cette année, selon le Pentagone.

S'y ajoutent des risques d'instabilité politique, le Parlement ayant refusé en janvier d'approuver une grande partie des membres du cabinet proposés par le président Ashraf Ghani, entré en fonctions en septembre 2014.

Pour mettre fin à l'interminable conflit afghan, Ghani a promis de tenter d'entamer le dialogue avec les talibans, jamais vaincus ni très affaiblis par les offensives alliées et afghanes ces dernières années, en vue de pourparlers de paix.

Points chauds

Responsabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis plus de trente ans l'UMP et le PS se lancent la balle pour savoir lequel des deux partis est responsable de la montée du FN. Or, aujourd'hui alors que le Front National n'a jamais été aussi populaire et présente un véritable risque électoral pour les deux mouvements qui se partagent le pouvoir en France depuis des décennies, cette question est devenue quasi quotidienne. Le Parti socialiste est *«largement responsable de la montée»* du Front national, ont ainsi affirmé cette semaine l'ancien ministre Brice Hortefeux et la porte-parole de l'UMP Isabelle Le Callenec, lors du point de presse hebdomadaire du parti à Paris. Interrogé sur un sondage selon lequel 43% des sympathisants UMP sont favorables à un *«accord électoral national»* entre leur parti et le FN pour les départementales et régionales de 2015, Brice Hortefeux a répliqué: *«Il y a une réalité incontournable. La politique menée par le Parti socialiste conduit au désastre», «fait monter le Front national et le Front national, ça fait gagner la gauche». «C'est donc entre eux»* et nous, on n'est pas pour le *«entre eux»,* a affirmé l'ancien ministre de l'Intérieur, également conseiller politique du président de l'UMP Nicolas Sarkozy, ajoutant que les socialistes avaient *«passé un accord quasi-officiel pour faire élire Marion Maréchal-Le Pen dans le Vaucluse»* et que *«40% des électeurs socialistes dans l'Oise avaient voté pour le Front national». «Notre devoir est bien sûr d'être présent sur les sujets régaliens, sécurité, justice, immigration, en étant clairement à l'offensive. Il n'y a aucun terrain que l'on doit abandonner à qui que ce soit»,* a-t-il martelé. A la question de savoir si des élus UMP faisaient alliance avec le FN, seraient exclus du parti ? *«Cela a été dit et répété, je le confirme»,* a répondu Hortefeux. *«Nos candidats savent très bien qui sont nos adversaires, très clairement identifiés à gauche, et également le FN»,* dont les propositions en matière économique et sociale sont *«complètement folles»,* a renchéri Isabelle Le Callenec. Toutefois, cette habitude qu'ont prise la gauche et la droite de s'accuser mutuellement de faire monter le FN, n'empêche pas, loin de là, le parti frontiste de progresser et sa présidente d'être aujourd'hui considérée comme capable de remporter la prochaine présidentielle. Ainsi, plutôt que de se laisser aller à leur obsession envers le Front National, l'UMP et le PS devraient peut-être essayer de proposer des réponses aux problèmes des Français. Des problèmes qui deviennent de plus en plus pesants et qui poussent les électeurs à se tourner vers des solutions extrêmes.

F. M.

Pakistan

5 morts dans un attentat taliban contre la police à Lahore

Un attentat suicide revendiqué par les rebelles talibans a fait au moins 5 morts et 17 blessés hier devant le quartier général de la police à Lahore, la grande ville de l'est du Pakistan, selon les autorités locales.

Cette attaque confirme le regain actuel des attaques sanglantes des talibans à travers le pays, y compris cette fois à Lahore, fief du Premier ministre Nawaz Sharif.

Elle a eu lieu à quelques mètres de l'entrée du QG de la police de la ville, dans le quartier central de Qilla Gujar.

Les images des télévisions locales montraient une épaisse fumée noire s'échappant de plusieurs véhicules incendiés par l'explosion, et les policiers et services de secours évacuant les blessés. Plusieurs magasins alentour ont également été endommagés ou détruits.

«Cinq personnes ont été tuées - un policier et quatre civils - et 17 blessées», a déclaré à la presse Shuja Khanzada, ministre de l'Intérieur de la province du Pendjab, dont Lahore est la capitale. *«C'était un attentat suicide visant le quartier général de la police. Le kamikaze s'est fait exploser à l'extérieur»,* a-t-il ajouté. Ce bilan a été confirmé par la police locale, qui a également évoqué une attaque suicide.

«Il semble que le kamikaze ait voulu entrer dans le quartier général de la police, mais que son gilet (bourrée d'explosifs) ait explosé prématurément», avait auparavant déclaré le chef de la police de la ville, Amin Wains.

L'attentat a rapidement été revendiqué par le Jamaat Ul Ahrar, une faction des talibans du TTP, principal groupe rebelle islamiste du pays, allié à Al-Qaïda et principal auteur de la vague d'attentats qui a tué plus de 7 000 personnes au Pakistan depuis son émergence en 2007.

Le TTP a dit avoir voulu ainsi venger la récente pendaison par les autorités de plusieurs de ses combattants condamnés à mort pour terrorisme. *«Nous voulons dire clairement aux autorités que nous vengerons le sang versé par des musulmans innocents»,* a déclaré son porte-parole, Ehsanullah Ehsan, dans un communiqué.

Les attaques du TTP et de ses alliés contre les autorités ou minorités n'ont pas cessé malgré le lancement en juin dernier d'une offensive militaire toujours en cours contre eux dans le Waziristan du Nord (nord-ouest), leur principal bastion des zones tribales frontalières de l'Afghanistan.

Parmi elles figure le massacre en décembre dernier par un commando du TTP de 153 personnes, dont 134 écoliers, dans une école gérée par l'armée à Peshawar (nord-ouest), l'acte terroriste le plus meurtrier de l'histoire du pays.

A la suite de cette attaque, le gouvernement a décidé de recommencer à exécuter des détenus condamnés à mort pour terrorisme, ce qu'il avait cessé de faire en 2008. Il en a depuis pendu 24, la plupart des rebelles islamistes.

Lahore, capitale culturelle du pays, et réputée plus libérale que la moyenne, a été relativement épargnée par la vague d'attentats rebelles qui a tué plus de 7 000 personnes à travers le pays depuis 2007.

En octobre dernier toutefois, un kamikaze s'était fait exploser et avait tué 55 personnes dans la foule à Wagah, un important poste frontière avec l'Inde tout proche de Lahore.

Arts et traditions

Les Constantinois subjugués par les danses du M'zab

Des démonstrations de danses exprimant les traditions des sept ksours de la Vallée du M'zab, dont la pentapole de Ghardaïa, ont subjugué les Constantinois, nombreux à assister à la clôture, lundi soir, de l'exposition du maître artisan Brahim Allout, au Palais Ahmed bey.

Par Anissa D.

PHV/DR

La féerie a commencé dans l'après-midi sur le parvis du somptueux palais qui abrite le siège du musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles, initiateur de cette exposition. Les évolutions des artistes de l'association Karabila d'Oued M'zab ont suscité la curiosité des riverains, les invitant à découvrir ce qui était proposé à l'intérieur de l'enceinte.

Les tonitruantes salves de baroud se mêlaient allègrement aux rythmes de la zorna et de la tabla exécutés par cette troupe constituée pour la circonstance de douze jeunes gens.

L'association Karabila, qui comprend, en fait, une trentaine d'éléments, est parvenue à redonner vie à ces guerriers baroudeurs qui assuraient la défense de la ville de Ghardaïa et de ses remparts, au 17e siècle.

Transformée, au fil des ans, en association folklorique, au sens culturel du terme, Karabila veille à pérenniser une tradition où le caractère «*chevaleresque*» n'est pas absent, a estimé le secrétaire général de l'association, Djamel Ben Rostom, dans un entretien à l'APS.

L'assistance, visiblement ravie par cette joute festive, a suivi avec beaucoup d'attention les prouesses des danseurs vêtus de gandouras reflétant le rang qu'ils occupent dans leur société : «*ichbart nadour*» (gandoura en laine) pour les hommes de culte, «*Aziza*» pour les dignitaires et «*Blousa*» pour les citoyens gagnant leur vie par le travail, a expliqué de son côté Mme Chadia Khalfallah, directrice du musée.

La troupe a entamé sa démonstration par une danse nommée «*Akdim*», puisée d'un folklore profondément enraciné dans les traditions séculaires de la Vallée du M'zab, avant d'enchaîner avec la danse «*Arnan*» qui servait autrefois à encourager les agriculteurs à déployer davantage d'efforts pendant la saison des moissons.

La chorégraphie «*Amakrak*», reflétant le courage et la bravoure des jeunes du M'zab, a clôturé ce grand moment culturel.

A.D.

Tizi Ouzou

L'orchestre national de variété rend hommage à Chérif Kheddam

Le théâtre régional Kateb-Yacine a abrité lundi après-midi pendant près de trois heures un bel hommage rendu au regretté Cherif Kheddam par l'orchestre national algérien de variété pour commémorer l'anniversaire de sa disparition il y a trois ans.

Le concert hommage, qui a eu pour animateur, Arezki Azouz de la radio locale de Tizi Ouzou connu pour avoir côtoyé ce monument de la chanson algérienne, a débuté par une musique instrumentale intitulée «*Da Cherif*» composé par le maestro Farid Aouameur, et interprété par un orchestre d'une cinquantaine de musiciens ayant accompagné ce grand chanteur lors de son concert à la Coupole de 2005 pour fêter ses 50 ans de carrière artistique. Puis tour à tour les Brahim Tayeb, Djidji et Nouria Yamine se sont succédé sur scène pour interpréter brillamment plusieurs chansons du riche répertoire de Cherif Kheddam comme d'ailleurs les jeunes choristes Idir Ould Slimane, Boubekeur Kheraz, Rahima Khelfaoui, Celia Ould Mohand, Youcef Lazali et Katia Ait Hamouda.

Les chanteurs comme les choristes ont été fortement et longuement applaudis par un nombreux public venu assister à ce bel hommage à la légende de la chanson kabyle qu'était Da Cherif. Parmi les titres interprétés par ces artistes nous pouvons citer «*Yewâar Adhetsough*» (Difficile pour moi d'oublier), «*Nemfaraq Ourenkhemmem*» (Nous nous sommes séparés sans réfléchir), «*A Lemri*» (O Miroir), «*Yemma*» (Ma Mère), «*Loukan edetsoughal Themzi*», (Si jeunesse pouvait revenir), «*Win ith ouazzedh Yedjak Irouh*» (Le bien-aimé t'a quitté) et «*Thirga Ou Fennan*» (le rêve d'un artiste). Le concert auquel étaient présents une pléiade de figures de la chanson kabyle dont Kamel Hamadi s'est poursuivi dans une ambiance conviviale et joyeuse. Et c'est peu avant 19 heures que tous les artistes qui ont animé la cérémonie, ont rejoint une dernière fois la scène pour chanter ensembles *El Dzaïr inchAllah Atsahlou* (1996), un des derniers titres écrits, composés et interprétés par Chérif Kheddam, appelant au retour de la paix en Algérie. Chérif Kheddam a, durant sa carrière artistique, chanté sa société à travers des thèmes dédiés à la beauté de la femme, l'amour de la patrie, l'Algérie et la misère en Kabylie pendant la colonisation. Né en 1927, Cherif Kheddam avait à son actif plusieurs chefs- d'œuvre qu'il a composés et interprétés. Il a eu un parcours exceptionnel et une carrière fulgurante riche de nombreux chefs-d'œuvre et des titres toujours d'actualité. Il est décédé le 23 janvier 2012 à Paris et enterré dans son village natal, à Boumessaoud dans la commune d'Imsouhal (sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou) laissant derrière lui un riche répertoire artistique dans le patrimoine national culturel.

Hamid Messir

Constantine capitale de la culture arabe

Plus de 50 pièces théâtrales seront produites

Pas moins de 51 pièces théâtrales seront produites et présentées au cours de l'événement «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» a indiqué lundi le responsable du département théâtre au commissariat de la manifestation, Mohamed Yahiaoui.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat, M. Yahiaoui, également directeur général du Théâtre national algérien (TNA), précisant que quarante-quatre de ces créations théâtrales sont «*inédites*», a souligné que les œuvres retenues ont été sélectionnées par la commission de lecture «*parmi 118 textes proposés*».

Il a déclaré, dans le même contexte, que les membres du département théâtre ont opté pour la production de sept pièces dont les textes sont considérés comme partie intégrante du patrimoine théâtral algérien et dont les auteurs ne sont autres que les regrettés Abdelkader Alloula, Ould-Abdrrahmane Kaki, Malek Haddad et Kateb Yacine.

M. Yahiaoui qui intervenait en présence de dix-huit directeurs de théâtres régionaux, a relevé que vingt-six parmi l'ensemble des pièces prévues au titre de la grande manifestation culturelle sont destinées aux adultes, tandis que certaines verront la participation d'artistes aux besoins spécifiques dont des non-voyants.

Dix autres créations, œuvres de coopératives et d'associations théâtrales seront réservées aux enfants, au moment où quatre spectacles d'art chorégraphique sont programmés aux côtés de quatre coproductions théâtrales avec des artistes de renommée, activant en Irak, en Egypte, en Tunisie et en Palestine, a fait savoir le responsable du département théâtre.

Le théâtre régional de Constantine aura l'honneur d'ouvrir le bal du programme prévu sur les planches, dès le 23 avril prochain, avec la présentation de la générale de «*Salah Bey*» une œuvre relatant la vie à Constantine sous le règne d'un des plus célèbres beys de l'ancien beylik de Constantine, a poursuivi la même source.

Des conventions ont été signées en marge de cette conférence entre, d'une part, les directeurs de théâtres régionaux chargés de réaliser les productions prévues dans le programme arrêté et, d'autre part, le commissariat de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe».

La signature de ces conventions a été ponctuée par la remise aux responsables des théâtres concernés de chèques couvrant les frais de production des pièces de théâtre.

Le budget alloué au département théâtre du commissariat de la manifestation s'élève à 450 millions de dinars, a-t-on conclu.

Salim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espace d'exposition « La Baignoire «
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).
Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organisent une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6e Festival international d'art contemporain.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth
Mercredi 18 février à 18h :
Concert de hip-hop par le groupe américain Big Piph and Tomorrow Maybe.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker

Coup-franc direct

La CAF dans l'embarras

Par Anouar M.

Dictateur, c'est le juste qualificatif qui irait au président de la CAF, Issa Hayatou qui impose sa loi à tous les membres du comité exécutif de la CAF qui oserait lui tenir tête lors des prochaines élections pour la présidence de l'institution africaine et ce juste pour montrer à tous qu'il reste le seul patron et que nul peut, ni n'a le droit de le concurrencer. Pour lui, il faudrait que tous soutiennent sa candidature et ne pas chercher à se présenter contre lui. Il décide même d'user de chantage à l'égard du président de la FAF, Mohamed Raouraoua pour l'emmener à écarter toute idée de penser à le concurrencer lors des prochaines élections. Ainsi, Raouraoua devra choisir entre le soutenir et aussi faire profiter l'Algérie avec la probable organisation de la CAN 2017 par notre pays ou bien l'écarter carrément de la CAF et même de la Fifa étant donné que c'est l'instance africaine qui propose des membres pour le comité exécutif de la Fifa. Que faut-il donc faire pour faire face à cette situation et remettre Hayatou à sa place ? C'est l'occasion ou jamais pour les pays du Nord de l'Afrique pour s'unir et rejeter cette candidature en présentant une personnalité qui pourrait faire le consensus surtout qu'un bon nombre de membres ont un sentiment de frustration.

A. M.

NA Hussein Dey

Meziane Ighil nouvel entraîneur

Le technicien Meziane Ighil est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein Dey, en remplacement du Belge Hugo Broos, limogé, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. *«Nous avons trouvé un accord final avec Meziane Ighil qui est le nouvel entraîneur. Il entamera ses fonctions mercredi en dirigeant sa première séance»,* a affirmé le président de section football des «Sang et Or», Kamel Saoudi. Hugo Broos, en poste depuis novembre dernier en remplacement de Azzedine Ait Djoudi, a décidé de quitter son poste, à l'issue d'incidents survenus dimanche entre des supporters mécontents et certains joueurs, au niveau du centre d'entraînement du club à Bensiam (Hussein Dey). *«Nous serons tous derrière Meziane Ighil pour mener à bien sa mission qui consiste à sauver le club de la relégation. C'est un entraîneur qui connaît assez bien la maison du Nasria pour avoir déjà dirigé l'équipe par le passé»,* a ajouté Saoudi, qui a souligné que *«le changement à la tête de la barre technique était inévitable».* Meziane Ighil avait débuté la saison avec l'ASO Chlef, avant de démissionner suite aux mauvais résultats concédés par l'équipe.

Coupe d'Algérie (1/8e de finale) JSK-CSC

Malek : «La levée du huis clos est du ressort du BF»

Le président de la commission de la Coupe d'Algérie, Ali Malek, a indiqué lundi que la levée du huis clos infligé à la JS Kabylie, en prévision de son match des 1/8e de finale de l'épreuve face au CS Constantine, vendredi au stade Omar-Hamadi d'Alger (16h00), *«est uniquement du ressort du Bueau fédéral»* de la Fédération algérienne de football (FAF). *«Jusqu'à preuve du contraire, cette rencontre se jouera à huis clos. La commission de la Coupe d'Algérie ne peut rien décider dans ce sens. Le seul habilité à lever le huis clos reste le Bureau fédéral qui va se réunir jeudi 19 février»,* a affirmé à l'APS Ali Malek. La direction de la JSK a saisi son homologue usmiste pour accueillir le CSC à Omar Hamadi. L'équipe kabyle est interdit de recevoir ses hôtes au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou, suite aux sanctions infligées par la FAF dans l'affaire de la mort de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, survenue le 23 août dernier. En championnat, la JSK avait accueilli ses adversaires au stade du 20-Août 1955 d'Alger, alors que la dernière rencontre s'est disputée vendredi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif face au NA Hussein Dey (1-0).

Forum des clubs professionnels

La réunion du FCP aura lieu le 22 février

La réunion du Forum des clubs professionnels de football (FCP), réactivé récemment, a été reportée au dimanche 22 février (14h00) au siège du MC Alger à Hydra, a appris l'APS auprès du porte-parole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar. *«Nous nous sommes rencontrés lundi en présence des présidents de certaines formations, mais pour donner plus de crédibilité à notre démarche, nous avons décidé de reporter notre réunion au dimanche (14h00) au siège du MCA à Hydra, en présence de l'ensemble des 32 clubs engagés dans les deux Ligues»,* a affirmé le dirigeant chélifien, l'un des initiateurs de cette initiative. En veilleuse depuis une année, le FCP a été réactivé au lendemain de la tenue de la journée d'information sur le football professionnel, le 9 février, qui a donné lieu à un mouvement de contestation de la part de certains présidents de clubs. *«Nous réclamons à ce que nous soyons considérés comme des sociétés sportives et non commerciales, c'est notre principal priorité»,* a souligné Medouar, estimant que la réunion de dimanche *«sera une occasion pour les responsables de clubs pour évoquer leur préoccupation et parler du professionnalisme en général»,* qui a amorcé cette saison sa cinquième année d'existence.

Equipe nationale

Gourcuff songe à l'après-CAN

Le coach national, Christian Gourcuff, songe sérieusement maintenant à l'après Coupe d'Afrique des Nations afin de préparer une équipe capable de relever le défi lors des prochains rendez-vous qui attendent les Verts et qui seront très importants pour la sélection nationale.

Par Anouar M.

Ph. > DR.

Le coach des Verts veut un nouveau souffle

Ainsi et pour le coach de l'EN le plus important est de savoir comment préparer les prochaines éliminatoires pour la CAN 2017 pour éviter toute mauvaise surprise et être à cent pour cent pour ce rendez-vous. A rappeler que la CAF devrait annoncer très bientôt le calendrier de ces éliminatoires pour permettre à toutes les sélections de se préparer convenablement. Par ailleurs, on croit savoir que le driver des Verts souhaite aussi avoir des matches amicaux qui lui permettront de peaufiner cette préparation et de réaliser l'essentiel dans ces éliminatoires. Pour ce qui est de l'effectif, le coach des Verts recherche toujours des joueurs capables d'apporter le plus à la sélection et notamment dans certains compartiments où le manque est criant, à savoir, en attaque et en défense.

A ce sujet, Gourcuff devrait faire confiance à Ghilas qui devrait refaire surface et rejoindre à nouveau l'EN étant donné qu'il effectue un bon parcours avec son club-employeur, à savoir, le club espagnol de Cordoue surtout qu'il est titulaire à part entière et qu'il réalise des matches honnêtes avec son équipe.

Il devrait dans les tout prochains jours faire une tournée pour voir certains joueurs à l'œuvre, avant de prendre une décision finale quant aux joueurs qu'il retiendra pour les éliminatoires et les autres rendez-vous qui attendent la sélection.

L'essentiel pour lui est de se remettre au travail le plus tôt possible pour corriger les erreurs de la CAN où les Verts méritaient mieux.

A. M.

Manchester United

Offre de 50 millions d'euros pour le recrutement de Brahimi

Le club de Manchester United (Premier League) serait disposé à offrir 50 millions d'euros aux Dragons du FC Porto, Ligue 1 portugaise de football, pour enrôler l'international algérien Yacine Brahimi, rapporte lundi le site Sports.fr, citant des médias portugais. Selon la même source, Brahimi est actuellement très courtisé.

Des clubs de renom sont à la poursuite d'une pièce-maitresse pour renforcer leur ligne d'attaque. Outre Manchester United, le milieu international algérien, auteur jusqu'à présent de huit buts et deux passes décisives en 21 matches avec sa formation portugaise, serait convoité également par l'autre club londonien, Manchester City qui serait prêt à débourser une bagatelle de 45 millions d'euros, afin de s'octroyer les services de Brahimi. Des discussions auraient débuté entre les dirigeants du club anglais de Manchester City et l'entourage de l'international algérien, 25 ans, comme l'avait indiqué un journaliste de Calciomercato, relayé par les tabloïds britanniques.

Le SSC Naples (Italie) et Paris Saint-Germain (France) seraient également décidés à engager le milieu de terrain offensif arrivé de Grenade l'été dernier. Recruté à 6,5 millions d'euros par les Dragons à Grenade l'été dernier, Yacine Brahimi (25 ans) possède une clause libératoire de 50 millions son contrat.

L'international algérien avait pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), avec l'équipe nationale algérienne, mais n'a pas brillé, selon les observateurs algériens.

Supercoupe d'Afrique

L'ESS entame sa préparation à l'Ecole des sports olympiques d'El Baz

L'Entente de Sétif, a entamé depuis avant hier lundi sa préparation en vue du match de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly du Caire (Egypte) le samedi 21 février au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h), avec un stage de deux jours à l'Ecole des Sports olympiques d'El Baz à Sétif. Ce regroupement sera suivi par un stage bloqué à partir de mercredi au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), mis à la disposition de l'ESS par la FAF. La formation sétifienne avait déjà pris ses quartiers à Sidi Moussa, à la veille de la finale (retour) de la Ligue des champions, disputé le 1er Novembre dernier à Blida face aux Congolais de l'AS Vita Club (0-0). Au match aller, les Sétifiens avaient tenu en échec les Congolais à Kinshasa (2-2). De son côté, Al-Ahly du Caire est attendu jeudi à Alger avec un effectif amoindri après le forfait de l'attaquant nigérian Peter Ebimobowei, alors que le milieu de terrain Hossam Achour, reste incertain. Cette rencontre de Supercoupe sera dirigée par l'arbitre international ivoirien Doué Désiré Noumandiez.

Un nouveau ballon pour le match ESS-Al Ahly

La CAF a offert à la formation algérienne de l'ES Sétif et à l'équipe égyptienne d'Al Ahly de nouveaux ballons, quelques jours avant leur match de la Super. Le club d'Al Ahly a confirmé avoir reçu de la part de la CAF un lot de ballons qui sera utilisé à l'occasion de la Super coupe d'Afrique de football. Selon le site officiel du club égyptien, les hommes de Juan Carlos Garrido devraient avec ce nouveau ballon mardi et mercredi avant de se rendre en Algérie jeudi. D'autre part, le gardien titulaire d'Al Ahly Cherif Ikrami a repris ce lundi les entraînements sous la conduite de Tarek Sulaiman pour être prêt à temps pour le match de la Super Coupe contre l'ES Sétif.

Le match de la Supercoupe d'Afrique oppose au début de chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) au détenteur de la Coupe de la Confédération (AL Ahly).

Major League Soccer (MLS) Union de Philadelphie

M'bolhi débute la préparation avec son club

Le gardien de but international algérien, Rais M'bolhi, a entamé avec son équipe, Union de Philadelphie, la préparation d'intersaison en vue de la prochaine édition du Major League Soccer (MLS), rapporte lundi le site officiel du club. L'entraîneur de l'Union de Philadelphie, Jim Curtin, a dirigé dimanche la première séance d'entraînement inscrite au programme de préparation d'intersaison, en présence de l'ensemble de l'effectif dont M'bolhi. Engagée dans la conférence Est, l'Union de Philadelphie, entame la nouvelle saison le 7 mars prochain à domicile face à Colombus Crew SC. De son côte, la formation du Los Angeles Galaxy, tenant du titre, jouera en déplacement le 16 mars face à Portland. Rais M'bolhi (28 ans) avait rejoint la franchise américaine en août 2014, en provenance du CSKA Sofia (Bulgarie), pour un contrat de trois ans. Il venait de prendre part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 disputée en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Ain Tolba/Ain Témouchent

Une affaire de détournement de logements élucidée

UNE AFFAIRE de détournement de 36 logements ruraux, édifiés au village d'Ain Lâalam commune d'Ain Tolba, a été élucidée par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire d'Ain Témouchent, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

Les mis en cause, tous arrêtés, procédaient au remplacement des bénéficiaires réglementaires par d'autres indûes personnes, en usant de faux et usage de faux, en contrepartie d'une somme de 100 000 DA par logement, a-t-on indiqué.

Une fois les habitations achevées, le délégué communal, un agent de l'administration de l'antenne communale, un agent de sécurité à l'annexe communale, l'entrepreneur du projet de 36 logements ruraux et son associé ont éliminé les bénéficiaires réels pour les remplacer par d'autres, qui n'avaient déposé ni dossiers, ni fait l'objet de contrôle au niveau du fichier national du logement.

Ils ont simplement versé une somme de 100 000 DA chacun aux mis en cause, a-t-on expliqué.

Les premiers bénéficiaires avaient déposé leurs dossiers en 2003 pour obtenir, en 2007, les arrêtés de l'aide financière de l'Etat (CNL) fixée à 500 000 DA, a-t-on encore indiqué, ajoutant que les prévenus ont procédé à de fausses signatures pour détourner, également, cette aide à leur profit. Les faux documents ont été légalisés pour copies conformes, par le délégué communal, au niveau de l'administration communale du village d'Ain Lâalam, selon la même source.

Présentés devant le parquet d'Ain Témouchent, le procureur a transmis les dossiers des mis en cause au juge d'instruction qui les a placés sous contrôle judiciaire jusqu'à la fin de l'enquête.

Fatah B.

Logements de fonction dans les établissements scolaires à Alger

De nombreux cas d'occupation illégale recensés

LES ENQUÊTES diligentées par la wilaya d'Alger pour établir l'état des lieux des logements de fonction d'astreinte relevant des établissements éducatifs ont révélé l'existence de nombreux cas d'occupation illégale de ces derniers, a indiqué mardi, un communiqué de la wilaya.

Selon la même source, l'opération de recensement a révélé que ces logements de fonction relevant de différents établissements éducatifs des trois cycles d'enseignement sont occupés par des familles étrangères au secteur, des retraités qui disposent de logements et de biens personnels et par d'autres ayant déjà bénéficié d'aides financières.

L'opération de suivi de la situation de ces logements vise, précise la même source, à garantir la bonne gestion de ces derniers et à les récupérer pour les mettre à la disposition des fonctionnaires des établissements dont ils relèvent.

La wilaya d'Alger appelle les indus occupants à faciliter l'opération de récupération des clés de ces logements et à «*les remettre aux directeurs des établissements scolaires dans un délai d'une semaine*» afin de les mettre à la disposition des fonctionnaires du secteur qui assurent la scolarisation au sein de ces établissements.

Concernant les cas des familles de retraités du secteur qui n'ont jamais bénéficié d'une aide, leurs dossiers feront l'objet d'un examen.

Safy T.

Il était commandant des Forces navales

Décès du général-major Malek Necib

LE GÉNÉRAL-MAJOR, Malek Necib, commandant des Forces navales de l'Armée nationale populaire (ANP) est décédé mardi à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès du ministère de la Défense nationale. Malek Necib, né le 4 janvier 1951 à El-Chafia dans la wilaya d'El Tarf, a rejoint les rangs de l'ANP en 1971. Il a été promu lieutenant en 1976 puis capitaine en 1982 ensuite commandant en 1988, pour passer au grade de général en 2005 et général-major en 2009.

APS

19e anniversaire de l'assassinat du journaliste Moh Achour Belghezli

Recueillement et réhabilitation de la stèle

La commémoration du19e anniversaire de l'assassinat du journaliste Moh Achour Belghezli a été marquée cette année par un riche programme concocté par l'association culturelle d'Aguemoune d'Ath Aissi (11 km au sud de Tizi Ouzou), village natal du défunt, en collaboration avec l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO).

Par Hamid Messir

C'est à partir de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou que le coup d'envoi a été donné par l'ouverture d'une exposition qui retrace l'itinéraire du journaliste et militant du combat pour l'identité et la démocratie.

Aux environs de 10 heures une foule nombreuse parmi la famille de la presse, des militants du Mouvement culturel berbère (MCB), des membres de la communauté universitaire où le défunt comptait beaucoup d'amis en tant que militant et ancien détenu du printemps berbère d'avril 1980, des proches, des habitants d'Ath Aissi, des animateurs du Mouvement citoyen dont Belaid Abrika et des anonymes venus prendre part à la cérémonie de l'inauguration de la stèle érigée à sa mémoire après avoir connu une réhabilitation. La famille de la collaboratrice tuée lors du même attentat terroriste, Dalila Drideche, était également présente. Ce recueillement s'est déroulé sous une pluie battante.

Après le dépôt de gerbes de fleurs, un ancien journaliste, en l'occurrence notre confrère du quotidien «*Horizons*» Rachid Hammoutène a pris la parole pour saluer la mémoire de Moh Achour Belghezli qui a payé de sa vie son engagement pour que la presse vive et résiste à toutes les entraves et à l'obscurantisme. Le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya Mohamed Klalèche a également rendu hommage au défunt ainsi qu'à tous les autres journalistes tombés sous les balles assassines du terrorisme et ceux qui continuent à exercer la liberté d'informer. Pour le maire de Tizi Ouzou, Ouahab Ait Menguelet, c'est le sacrifice de Moh Achour et tous ceux qui ont résisté au terrorisme qui a permis à l'Algérie de rester debout. Le représentant de l'Assemblée populaire communale d'Ath Aissi a rappelé le parcours du militant de la démocratie et du journaliste arraché à la vie à fleur de l'âge pour ses idées et son engagement à la faveur de la démocratie. Le président de l'AJCTO, notre confrère Samir Leslous, a tenu lui aussi à saluer la mémoire du défunt et tous ceux qui ont lutté parfois au prix de leur vie pour la liberté de la presse. Le fils de Moh Achour, Aghiles, a saisi l'occasion pour remercier tous ceux qui ont répondu présents pour cette commémoration et qui luttent contre l'oubli.

Ahiounie Berchiche, membre de l'association culturelle Aguemoune a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à perpétuer la mémoire de Belghezli, notamment les présents à l'inauguration de la stèle réhabilitée.

Il n'a pas manqué l'occasion de relancer le vœu de leur association et de la famille de la presse de baptiser à l'avenir une institution publique au nom du défunt à Tizi Ouzou.

H. M.

Incendie à Ouzera

1 700 dindes calcinées

PAS MOINS de 1 700 dindes ont été calcinées, dans un incendie qui s'est déclaré, mardi, dans une unité d'élevage avicole, située à El-Kef, commune d'Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, selon la Protection civile.

L'incendie, survenu vers 3 heures du matin, a provoqué, d'après la même source, la destruction des installations d'élevage de cette unité privée de production de dindes, ainsi que cinq quintaux d'aliment pour volailles. L'intervention rapide des secouristes a permis, a-t-on ajouté, de juguler la propagation des flammes vers les zones d'habitations, mitoyenne avec le lieu du sinistre, et la mise à l'abri d'une trentaine de bonbonnes de gaz.

Ghani Y.